PUBLIÉ LE 20/09/2023 - MISE À JOUR LE 01/04/2026

Lisocabtagene maraleucel

Substance active

Lisocabtagene maraleucel

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Breyanzi

Mesures additionnelles de réduction du risque validées par l'ANSM et diffusées par le(s) laboratoire(s) exploitant(s) le(s) médicament(s)

Le matériel pédagogique comprend :

- Une brochure destinée aux professionnels de santé contenant notamment :
  - des recommandations pour l'identification et la prise en charge, du syndrome de relargage des cytokines (SRC) et des effets indésirables neurologiques graves.
  - des instructions pour la décongélation et l'administration de Breyanzi.
- La carte patient explique les symptômes du syndrome de relargage des cytokines et des effets neurologiques graves pour lesquels le patient doit contacter immédiatement l'hématologue en cas de survenue ; la nécessité de rester à proximité du centre où Breyanzi a été administré pendant au moins 4 semaines après la perfusion de Breyanzi ; la nécessité de conserver à tout moment la carte patient ; une mention rappelant au patient qu'il doit présenter la carte patient à tous les PDS.

Brochure pour les professionnels de santé (01/04/2026)

Carte patient (01/04/2026)

Agence européenne du médicament

Données EMA

Lire aussi